https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/elevage/baisse-de-production-vaches-mortes-cet-eleveur-du-vignoble-de-nantes-rend-responsable-leolien-e1c709ec-75d1-11ef-8ac3-f7eb9db10673

18/09/2024

Baisse de production, vaches mortes, cet éleveur du vignoble de Nantes rend responsable l'éolien

Fabien Pineau, 29 ans, éleveur à La Remaudière, dans le vignoble nantais, a constaté une baisse de production de lait et la perte de cinq bêtes depuis la mise sous tension, en novembre dernier, d'un parc éolien à deux pas de son exploitation.



Fabien Pineau, 29 ans, éleveur à La Remaudière, voit certaines de ses vaches souffrir de pathologies depuis l'installation d'éolienne en juin 2023. Six vaches sont mortes. Les autres produisent moins de lait. | OUEST-FRANCE

Des éoliennes dites tueuses

, comme les décrit Fabien Pineau, éleveur d'un cheptel d'une soixantaine de vaches laitières à La Remaudière (Loire-Atlantique). L'homme de 29 ans a constaté six décès de bêtes et une baisse de production laitière depuis l'installation d'un parc éolien à proximité de son exploitation.

Montés en décembre 2023, les mâts du parc éolien qui s'étendent sur Vallet, La Regrippière et La Remaudière, trônent à environ 700 mètres de l'exploitation agricole de Fabien Pineau, le Gaec de la Borderie. Le parc éolien alimente en électricité environ 160 000 foyers. **Depuis un an, l'installation d'un câble Enedis enterré et sous tension reliant les éoliennes ensemble, j'ai observé une baisse de la production laitière »**,affirme l'agriculteur.

Ce dernier établit un lien avec son élevage souffrant. En témoigne, selon lui, ce graphique qu'il brandit et qui témoigne des passages moins réguliers de ses bêtes au robot de traite.

Pire, « **en mai, quatre animaux sont morts, ajoute-t-il. D'habitude, on ne perd pas autant de vaches en si peu de temps. »** Avec des mammites (1) à répétition, la qualité du lait est impactée. À ce rythme-là, j'ai peur que dans trois ans il n'y ait plus de ferme »,s'inquiète-t-il.

Des autopsies ont été réalisées sur les animaux par les services vétérinaires. **Pour eux, c'est du jamais vu. C'est essentiel de comprendre l'implication du parc éolien ou non dans la situation de ma ferme.**

Des améliorations à chaque mise hors tension

Les premières anomalies datent de juin 2023, au moment des travaux sur les fondations du parc éolien. En décembre 2023, les premiers problèmes sanitaires apparaissent, après mise sous tension.

Quelques vaches rechignent toujours à passer au robot de traite. Aucune expertise n'établit de lien avec le parc éolien, à ce jour. Elles sont sensibles à l'électromagnétisme qu'émet un câble Enedis 20 000 volts. Il suffit d'une faille et l'électricité se propagerait dans le sol »,explique l'agriculteur. Le 1er mai, le parc a été mis en arrêt à cause d'une panne.

« La qualité du lait s'est améliorée. À chaque mise hors tension, on retrouve également des taux de production proches de la normale. Nos prélèvements le prouvent », constate Fabien Pineau. Problème : Ça ne dure jamais longtemps.

Fabien Pineau a suggéré de mettre le parc éolien à l'arrêt pendant quinze jours afin de vérifier si le problème vient de l'activité électrique. Une proposition que la société d'exploitation Énergie Team ne souhaite pas effectuer. Enedis, Énergie Team et la préfecture, tout le monde botte en touche pour le moment, précise-t-il. La préfecture défend une énergie verte aux dépens de l'agriculture. Le lait, c'est vital pour se nourrir.

Eoliennes : mes veaux deviennent aveugles
Témoignage de Luc Dupaquier, Vesvres (21)

Mon nom est Luc Dupaquier. Je suis installé en tant qu'agriculteur depuis 1980. Je travaille sur la terre de mes ancêtres, mes grands-parentæs et arrière-grands-parents. Nous vivons au Hameau des Granges de Vesvres, à une quarantaine de kilomètres de Dijon. Nous élevons des vaches, des moutons et des chevaux. Notre ferme est entourée par nos prés, il y a aussi une source et deux étangs. Une ligne électrique moyenne tension traverse notre propriété mais elle ne nous a jamais posé de problème.

Notre exploitation fonctionnait normalement jusqu'à la construction de deux parcs éoliens à l'Est de nos pâturages, sur les communes de Massigny les Vitteaux et Marcellois, à deux, trois kilomètres à vol d'oiseau.

Les effets secondaires sur nos animaux ont commencé à se faire sentir en 2014 : les veaux ont eu des problèmes respiratoires à répétition, avec de fortes fièvres. Et puis, les mères avaient des comportements étranges : elles se sont mises à se coucher systématiquement dans les angles de notre stabulation, sur le troisième box à gauche, et elles refusaient de s'installer sur la paille fraiche, au centre.

Un géobiologue nous a appris que nos bâtiments étaient installés sur une faille rocheuse, et que celle-ci avait été agrandie par les fracturations dues aux travaux des deux parcs éoliens. Nous avons fait placer des piquets de cuivre, pour essayer de rétablir l'équilibre des champs magnétiques dans le sol : ça a fonctionné quelques semaines, mais ensuite les problèmes sont revenus.

Malheureusement, nous n'étions pas au bout de nos peines : il y a un an, en 2023, une antenne relai 4G+ a été installée à l'ouest de notre domaine, à 300 mètres de chez nous. Et là, ça a été comme la goutte de trop dans l'effet cocktail électrique. Nous avons commencé à perdre des bêtes, une quarantaine en un an, contre une quinzaine les années précédentes.

Nos bêtes se sont mises à perdre du poids, jusqu'à 250 kg par animal pour certains bovins, et nos bêtes sont devenues infertiles. Les chevaux qu'on mettait au pré à proximité de l'antenne pour une saillie en liberté n'ont jamais donné de poulains.

Et le pire, ce sont nos veaux : nous avons exactement les mêmes symptômes que cet agriculteur de Haute Loire à Mazérat, qui a témoigné et appelé au secours : les petits tètent un ou deux jours, puis ils perdent la vue, en hurlant de douleur. On les entend crier leur souffrance auprès de leurs mères. Alors nous préférons les euthanasier plutôt que de les voir souffrir.

Les problèmes électriques se ressentent jusque dans nos moissonneuses et nos deux tracteurs. Nous les avons garés dans l'axe des installations électriques : les trois batteries sont mortes. On passe notre temps à changer les bobines et les alternateurs. Un tracteur peut se réparer, mais pas le vivant.

Pour les promoteurs, c'est la course au terrain conquis, installer toujours plus de mâts. Pour nous, les la course à la survie. Pot de terre contre pot de fer. Les promoteurs s'arrangent pour trouver des terrains en cherchant sur le cadastre des propriétaires citadins, qui ont parfois hérité d'une parcelle. Ils leur proposent des sommes alléchantes pour un endroit où ils ne mettent jamais les pieds, pourquoi voulez-vous qu'ils refusent ? Nous, habitants des campagnes, nous ne pouvons pas lutter seuls contre cette industrialisation forcée.

Nous ne comprenons pas pourquoi les pouvoirs publics ne répondent pas à nos appels : notre santé se dégrade, nous ne dormons plus, l'état de nos bêtes est dramatique.

Nos enfants veulent rester avec nous pour vivre sur les terres de nos ancêtres. Ils veulent reprendre la ferme. Mais quel avenir auront-ils ?

Un nouveau projet de 9 éoliennes de 240 mètres de haut devrait voir le jour à Beurizot Boussey. C'est à 500 mètres de chez nous. Qu'allons-nous devenir ?

S'il vous plaît, citoyens de nos belles régions, ne regardez pas ailleurs, et pensez à nous lorsque vous verrez en passant par le train ou l'autoroute ces gigantesques machines. Nous sommes tous concernés. Les bêtes ne mentent pas : il y a un problème de santé publique.

Témoignage recueilli par Sioux Berger

Mai 2024

En savoir plus : Le Prix du Vent, Sioux Berger, éditions du Rocher, en librairie

Les Pentes, Editions De Borée, Sioux Berger, en librairie.

A Crédin, dans l'élevage des frères Le Strat, des ondes électromagnétiques tueraient les vaches

Depuis la création d'une stabulation en 2015, l'élevage des Le Strat à Crédin déplore une surmortalité flagrante de ses vaches. En cause, l'électricité.



Dominique Le Strat, éleveur, Jean-Yves Marteil géobiologue et Serge Provost, président de l'Anast (@La Gazette du centre Morbihan)

Mais que se passe-t-il au sein de l'exploitation des frères Le Strat à Crédin ? Une surmortalité de vaches et de veaux a été constatée ces dernières années si bien que l'élevage est aujourd'hui dans une situation critique.

Mais la faute à quoi ? A qui ? Les protagonistes parlent d'éoliennes, d'ondes électromagnétiques, de courant vagabond.

Comportementaux anormaux

Dominique Le Strat s'est associé en 1992 avec Loïc et Jean Michel, ses deux frères pour élever des cochons en naisseurs engraisseurs.

Puis les trois frères ont décidé d'élever du veau pour la boucherie et de produire du lait.

L'éleveur double alors son troupeau pour passer de 50 à 120 vaches laitières. Il construit une stabulation à un million d'euros en 2015, en respectant les normes en vigueur. C'est dans cette nouvelle salle de traite que vont se multiplier les problèmes.

D'abord, les vaches adoptent des comportements anormaux.

« Elles ne voulaient pas rentrer dans le bâtiment ! Je prenais même des coups de pied ! »
Dominique Le Strat

Des courants électriques…

En cause… des courants vagabonds, un courant électrique généralement de faible valeur qui circule de façon non maîtrisée dans les milieux et les matériaux conducteurs.

« En 2008-2009, on a implanté un parc d'éoliennes juste au-dessus du hangar » précise l'éleveur.

Les trois frères alertent plusieurs fois la Chambre d'agriculture. Et en 2017, un assureur expertise les lieux, valide la conformité des installations mais ne conclut rien sur l'existence de ces courants saturés.

Pour le président de l'Anast, Serge Provost, ancien éleveur laitier gravement touché par ce phénomène, le verdict est clair : « on implante ces éoliennes n'importe où. Il faut des bonnes terres pour les implanter. Ces ouvrages sont installés sur des terrains argileux où il y a beaucoup de fer. Les bâtiments agricoles ne comptent pas comme habitation au moment du choix d'implantation par l'opérateur. 50 % des éleveurs en France ont des problèmes avec les énergies électriques. Nous sommes là pour les accompagner. On n'est pas contre l'électricité, mais il faut changer les normes. »

Lourdes pertes

Les maladies, mammites et leucocytes se sont multipliés au sein de l'élevage. Bashir Taleb le vétérinaire attitré de l'élevage témoigne lui aussi : « il y a une grosse mortalité. C'est anormal. Il y a beaucoup trop de mammites. On ne voit pas ces choses-là ailleurs. Il y a des zones bizarres. »

« Depuis la création de la stabulation, il y a 20 % de mortalité parmi les vaches et surtout les veaux. Normalement, c'est 5 %. 19 vaches sont mortes et 69 veaux sont morts en 2020. Depuis 2015, on perd 100 000 € par an. Tout notre argent personnel y est passé. Les dettes s'accumulent. Le Gaec est en redressement judiciaire depuis février 2020 et notre exploitation vaut aujourd'hui la moitié de sa valeur. »


La ferme du Gaec Le Strat encerclée par l'énergie électrique. (©la Gazette du Centre Morbihan)

Un courant parasite

Le géobiologiste Bréhannais Jean-Yves Marteil, familier de l'exploitation constate aussi d'étranges phénomènes. Difficile maintenant de savoir comment les éleveurs vont pouvoir relever la tête…

« Les baguettes se croisent, c'est très mauvais. Dans cette zone où tout converge, il y a un courant parasite qui perturbe les animaux d'élevage. Ils sont naturellement sensibles aux phénomènes électriques. »
Jean-Yves Marteil
Géobiologiste



Journal La Mee Châteaubriant

Eoliennes

Article précédent - Article suivant

Ecrit le 8 juillet 2020

Eoliennes

« Trois parlementaires, Yves DANIEL, député de Loire-Atlantique, GaÃ« l LE BOHEC, député d'Ille et Vilaine et Nicole LE PEIH, députée du Morbihan se mobilisent pour accélérer et développer les énergies renouvelables de façon globale, sécurisée et harmonieuse ». Communiqué.

Depuis 2018, l'éolien est la seconde source d'électricité renouvelable, après l'énergie hydraulique et permet de produire 5,5% de l'électricité consommée en France. Avec le projet de loi Ã‰nergie Climat, adopté le 19 juillet 2019, le Gouvernement a fixé une ambition de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de diversification des modes de production d'électricité en mettant en œuvre un plan d'investissements massifs à hauteur de 71 milliards d'euros sur 10 ans. Nous saluons ces mesures ambitieuses qui permettront in fine d'atteindre l'objectif de 32% d'énergies renouvelables d'ici 2030. Parallèlement, des exemples de mobilisation citoyenne existent sur les territoires à partir de projets éoliens citoyens et d'investissements locaux.

Le développement des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'éolien terrestre, constitue un enjeu fort pour parvenir à cette évolution de notre mix énergétique et à la décarbonation de notre énergie. Aussi, aux termes de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), 14 500 éoliennes seront installées en France d'ici 2028.

Le développement de l'éolien doit se faire dans le respect des populations et de l'environnement. c'est pourquoi l'implantation d'éoliennes est soumise (comme d'ailleurs la pose de mâts de téléphonie mobiles et d'antennes relais) à l'obtention d'une autorisation environnementale délivrée par le(a) préfet(e) sur la base d'une étude d'impacts évaluant les effets du projet sur l'environnement. Cette évaluation porte notamment sur les enjeux de paysage et de biodiversité. Elle prend en compte les caractéristiques techniques du projet ainsi que les spécificités du territoire d'implantation et ses enjeux locaux*.

Si les dispositions prises ces dernières années permettent un meilleur encadrement des installations de parc éolien, voire d'antennes-relais, leur développement n'est pas exempt de risques et interroge notamment sur ses impacts sanitaires. En effet, force est de constater que, dans plusieurs cas, des ondes électromagnétiques, générées à la suite d'implantation d'éoliennes, viennent affecter la santé des humains et des animaux.

Plusieurs observations ont été effectuées par des exploitants agricoles, notamment sur le site éolien des Quatre Seigneurs à Nozay, Puceul, Abbaretz et Saffré, en Loire-Atlantique et à Crévin en Ille-et-Vilaine, pour ne citer que ces exemples parmi tant d'autres.

Depuis plusieurs années, en France, élus locaux, services préfectoraux, services de l'Ã‰tat en Région, Chambre d'Agriculture, Ecole vétérinaire, cabinets d'étude, exploitants éoliens, géobiologues etc., n'ont eu de cesse de se pencher sur ces anomalies afin d'essayer d'en déterminer les causes précises. Malgré plusieurs études diligentées avec la réalisation de préconisations telles que la mise aux normes électrique au sein des exploitations ou encore des coupures ciblées d'éoliennes, aucune réponse scientifique ne parvient pour le moment à expliquer les phénomènes observés qui continuent, malgré tout, de se produire.

La prise en compte de l'impact des champs électromagnétiques liés à l'implantation d'un parc éolien ou en lien avec d'autres installations électriques et numériques est un enjeu majeur de santé publique qu'il

est nécessaire de prendre au sérieux afin d'anticiper et de permettre la poursuite du développement des énergies renouvelables, indispensables au mix énergétique.

A ce titre, plusieurs députés dont Paul MOLAC et Nicole LE PEIH, dans le Morbihan, ainsi que, pour l'instant, plus d'une vingtaine d'autres collègues, ont également manifesté un intérêt pour ce sujet.

c'est pour cela que les trois députés, de manière transpartisane, se sont rendus sur le site des Quatre Seigneurs à Saffré et sur celui de Crevin afin d'échanger sur cette problématique avec les exploitants et riverains, les géobiologues et les acteurs concernés. Des pistes d'action engagées avec les Ministères concernés, à l'initiative des parlementaires, seront évoquées et détaillées. (fin de communiqué)

(*) A Fercé le " Collectif 116 s'est mis en place contre l'implantation de 4 éoliennes